



# BULLETIN MUNICIPAL

Juin  
2011



## *URBANISME*

### **Demande :**

- Le 13 mai 2011, pose de 16 panneaux solaires photovoltaïques « 1 impasse des Lilas » par NEXT Génération, Paris

### **Accords :**

- Le 5 mai 2011, construction d'un abri de jardin par Mr DESPRES Alain « 4 route des Petites Fermes »
- Le 26 mai 2011, pose de 16 panneaux solaires photovoltaïques « 1 impasse des Lilas » par NEXT Génération, Paris

## *RECENSEMENT MILITAIRE*

Les jeunes garçons et filles doivent se faire recenser à la Mairie, à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille.

L'attestation délivrée sera demandée pour passer des examens ou concours.

Il est rappelé que le recensement **est obligatoire** et ne pourra être effectué avant l'âge des 16 ans.

## *SIVOM BREHAND GOUESSANT*

### **CENTRE DE LOISIRS ETE 2011**

Inscriptions à partir du lundi 6 juin pour les communes du SIVOM (Bréhand St Glen, St-Trimoël et Trébry).

# CONSEIL MUNICIPAL

## Compte rendu de la séance du 23 mai 2011

Etaient présents : Mss BAUDET Gilbert, LUCIENNE Joël, BOURDAIS Claude, de BOISSESON Emmanuel, LEGROS Sylvain, POILVET Emilien, Mmes GUEGUEN Isabelle, LE ROUX Marie Pierre, RONXIN Annick, VALO Annie

Absent excusé : M. TARLET Sébastien

### 1. SIVOM Bréhand Gouessant

La participation communale au fonctionnement du SIVOM Bréhand Gouessant au titre de l'année 2011 (cybercommune, centre de loisirs) s'élève à 4 992 € soit 12 € par habitant.

### 2. Vote des subventions 2011

Le Conseil municipal après avoir étudié les différentes demandes reçues décide d'attribuer les subventions suivantes :

ADMR Maroué	40,00	Les Lames Hénonaises	18,00
AMF 22	109,58	Fanfare Moncontour	40,00
Bibliothèque de Bréhand	118,00	FNACA	73,00
CCAS	1 000,00	Activités pédagogiques RPI Bréhand St Trimoël	1 320,00
Centre de lutte contre le cancer	40,00	Penthièvre Actions	191,36
Club 3ème âge Bréhand St-Trimoël	175,00	Prévention routière	20,00
Cyclo club Moncontour	70,00	Union sportive Bréhand St-Trimoël	1210,00
Donneurs de sang Moncontour	30,00	Vie Espoir 2000 et vie libre	20,00

Pour les centres de loisirs, voyages scolaires, classe de découverte, la commune versera la somme de 29 € par enfant et par an (de la maternelle à la terminale). Un justificatif de participation devra être fourni par les familles.

### 3. Plan de désherbage communal

Le Maire présente au Conseil municipal la mise à jour du plan de désherbage établi par les services de Lamballe Communauté.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des conclusions du plan de désherbage, décide de ne plus utiliser de produits phytosanitaires et d'employer soit la méthode du désherbage manuel soit le paillage sur les massifs soit le désherbeur thermique à eau chaude de type Waipuna (mis à disposition par la communauté de communes).

Waipuna : La mousse se forme grâce à l'ajout dans l'eau d'extraits naturels de maïs et de noix de coco. Elle se dissipe au bout de quelques minutes sans résidu toxique pour l'environnement.

Le premier passage du désherbeur thermique sur la commune est prévu le mercredi 1<sup>er</sup> juin. Seront traités le cimetière, la résidence Les Lilas, l'école, autour de l'Eglise.

#### **4. Résidence les Lilas / départ du locataire du logement A**

Le Maire fait part au Conseil municipal que le locataire du logement T 1 bis a donné son préavis pour le 12 août 2011.

#### **5. Acquisition d'une tondeuse**

Le Maire expose au Conseil municipal que la tondeuse autoportée présente des signes d'usure ainsi que la petite tondeuse.

Compte tenu de l'ancienneté des machines, il est proposé au Conseil municipal d'acquérir une machine plus performante et des devis ont été sollicités à cet effet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide

- de retenir la proposition de DIMO JARDIN de Lamballe pour une tondeuse « ETESIA » d'un montant de 2 399 € HT. Une reprise de l'autoportée est consentie pour une valeur de 579.20 €.
- de modifier les crédits inscrits au budget primitif 2011 « investissement »
  - 022 : - 2 400 €
  - 2188 - 165 : - 500 €
  - 2158 - 165 : + 2900 €

#### **6. Rédaction des actes de vente de biens fonciers**

Le Maire expose au Conseil municipal que la commune avait réalisé en 1980 et 1982 des travaux d'élargissement sur les routes communales de la Ville Commault, des Petites Fermes et de Frilouze.

A cet effet, des emprises de terrain avaient été nécessaires et certaines ont été régularisées lors de cessions de terrain, dès lors que le Notaire en charge de la vente le demandait.

A ce jour, il reste 9 690 m<sup>2</sup> à régulariser et il est proposé au Conseil municipal que le secrétariat de la Mairie établisse pour chacune des emprises concernées un acte authentique sous la forme administrative.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- accepte la proposition et décide d'établir par le secrétariat de la Mairie les actes authentiques sous la forme administrative pour les emprises sur les routes de la Ville Commault, des Petites Fermes et de Frilouze,
- décide de fixer le prix d'acquisition à 0.50 € le m<sup>2</sup>,
- autorise le 1er adjoint à signer les actes et le Maire à les authentifier.

#### **7. Lamballe Communauté / CLETC / transfert compétence tourisme**

Le Conseil municipal prend acte du rapport de la CLETC de Lamballe Communauté suite au transfert de la compétence tourisme à la Communauté de Communes.

## 8. Avis sur une installation classée / SCEA La Touche

Le Maire fait part au Conseil municipal de la demande présentée par la SCEA La Touche (sise La Touche en Bréhand) exploitée à la même adresse, en vue de la restructuration externe par le transfert de 356 places engraissement en provenance du site du Pont Calard en Bréhand, ainsi que la restructuration interne de l'atelier avicole initialement autorisé pour 27 000 poules pondeuses pour, après projet, un total de 1 322 places engraissement sur le site de La Touche en Bréhand, avec réaménagement de deux bâtiments existants en porcherie sur litière paillée, constructions de hangars de stockage (paille et engrais), un des bâtiments se trouvant implanté entre les Communes de Bréhand et Meslin, ainsi qu'une réserve incendie de 240 m<sup>2</sup> et gestion des déjections reprises et commercialisées par Coopagri Bretagne, installation classée pour la protection de l'environnement soumise à autorisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal émet un avis favorable à cette demande sous réserve du respect de la réglementation en vigueur.

## *ART FLORAL "4 SAISONS"*

Le prochain cours est fixé le vendredi 17 juin à 20 h à la salle des fêtes de ST TRIMOEL.

**Thème : Bouquet de la St Jean**

Fournitures : 1 contenant carré ou rectangulaire, oasis de couleur ou sable de couleur, fil de fer épais ou tiges (pour décor)

Végétaux : 3 grosses tulipes jaunes, petites renoncules ou roses jaunes (6 à 8), 3 branches d'allium, 1 grande feuille (exotique, fougères...)

## *ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES RPI BRÉHAND MONCONTOUR*

L'association des Parents d'Elèves du RPI Bréhand - Moncontour organise sa kermesse annuelle Le dimanche 19 juin 2011 à Bréhand au terrain des sports.

Au menu de cette manifestation conviviale :

Repas (entrée, grillades, fromage, dessert), adulte : 10 euros, enfant : 5 euros

Spectacles préparés par les enfants, animations et stands divers.

Inscriptions auprès des écoles ou des membres de l'association (02.96.42.68.60) avant le 09 juin.

## *ÉCOLES BRÉHAND ST TRIMOEL*

Dimanche 26 juin **VIDE GRENIER** de 9 h à 18 h, terrain des sports de Bréhand :

**Cochon grillé** sur réservation.

Renseignements et réservations au 02.96.42.76.60 ou 02.96.42.63.93.

# Le «chèque sport» séduit les jeunes bretons



La Région Bretagne élargit son coup de pouce pour inciter les Breton âgés de 16 à 19 ans, à fréquenter davantage les terrains de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !

La Région Bretagne veut inciter les jeunes à la pratique du sport. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis la rentrée 2008/2009 un chèque sport de 15€ aux sportifs âgés de 16 à 18 ans. L'effet stimulant ne se dément pas : 2 000 clubs sont partenaires et 27 000 demandes ont été effectuées en ligne cette saison. Fort de ce succès, le dispositif s'étend aux jeunes de 19 ans pour la saison 2011/2012 ! À partir de juin 2011, date de lancement de la nouvelle campagne, les jeunes nés en 1993, 1994, 1995 et 1996 peuvent ainsi demander leur réduction.

Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un club sportif breton, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Et depuis un an, il est possible de bénéficier d'autant de chèques sport que d'activités pratiquées.

Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site internet de la Région Bretagne, de remplir un formulaire d'inscription et d'imprimer son chèque. De quoi bouger sans se ruiner !

[www.bretagne.fr/chequesport](http://www.bretagne.fr/chequesport)

## ANNONCES

- A louer logement communal T1 bis (un séjour cuisine, une chambre, une salle d'eau, une cave) début septembre 2011, renseignements en mairie.
- Auxiliaire de vie sociale, aide à la personne, actes de vie quotidienne : toilette, repas, ménage courses, repassage... Chèque CESU, remboursement de l'APA. Droits à la réduction d'impôt. Mme LE BONGOAT Michelle tel : 02.96.73.50.40 06.35.35.50.25
- Vous êtes étudiant(e) et recherchez un emploi cet été : MANPOWER Lamballe recrute des ouvriers en agroalimentaires, des agents de conditionnement et des manutentionnaires. Postes à pourvoir sur le secteur de Lamballe. Renseignez-vous : 6 rue du Bourg Hurel 22400 LAMBALLE. Tél. 02.96.50.11.60. Adresser votre candidature à [lamballe@manpower.fr](mailto:lamballe@manpower.fr)
- André GUIDEC a le plaisir de vous informer de l'ouverture de sa société HELP CONFORT basée à Bréhand et qui couvre l'ensemble des Côtes d'Armor. L'embauche de Didier un intervenant qualifié plombier chauffagiste et prochainement d'Amandine comme assistante commerciale constitue une petite équipe de 3 personnes. Spécialisée dans les dépannages et services d'urgence à domicile. Nous intervenons dans les domaines suivants : plomberie, électricité, serrurerie, vitrerie. Pour nous contacter : 02.96.64.60.05, mail : [lamballe@helpconfort.com](mailto:lamballe@helpconfort.com)

# les nouvelles de la cyber

La Cyber-base Bréhand-Gouëssant est un espace public numérique près de chez vous à Saint-Trimoël et ouvert toute l'année pour des ateliers et des accès libres. Sa devise ? "L'internet pour tous !"



- la Cyber-base : <http://www.brehand-gouessant.com>
- le blog des utilisateurs : <http://cyber-base-bq.jimdo.com>
- Lamballe Communauté Numérique : <http://lcn.cyber-base.org>

**BRÉHAND-GOUËSSANT**  
\* Centre de ressources Cybercommune \*

Le lieu : 2, place de la mairie 22510 Saint-Trimoël Tel : 02.96.42.68.68 [cyber@brehand-gouessant.com](mailto:cyber@brehand-gouessant.com)

## Planning du mois de JUIN à la Cyber-base

**Derniers ateliers de l'année scolaire !** Les cours d'informatique sont proposés à la Cyber-base du mois d'octobre au mois de juin, chaque année scolaire. Vous trouverez donc sur le planning du mois de juin les derniers ateliers de cette période. N'hésitez pas à vous inscrire, même si vous n'êtes jamais venus ! **La Cyber-base sera bien sûr ouverte cet été**, et sera consacrée aux accès libres et aux animations pour les jeunes. Le programme des ateliers de la rentrée sortira tout début septembre.

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
31 mai <b>Acheter sur Internet : 10h-12h</b>	1 Accès libre : 10h-12h Accès libre : 14h-18h	2 <b>Férié</b>	3 Accès libre : 14h-15h <b>Mieux gérer ses mails (Gmail) : 14h-17h</b>	4 Accès libre : 10h-13h Accès libre : 14h-16h
7 Accès libre : 10h-12h	8 Accès libre : 10h-12h <b>Club Cyber : 14h-16h (tests de jeux)</b> Accès libre : 16h-18h	9 Accès libre : 17h-20h	10 Accès libre : 14h-17h	11 <b>PIM : 10h-12h</b> Accès libre : 12h-13h Accès libre : 14h-16h
14 Accès libre : 10h-12h	15 Accès libre : 10h-12h Accès libre : 14h-18h	16 Accès libre : 17h-18h <b>Créer un livret (trait. de texte) : 18h-20h</b>	17 Accès libre : 14h-17h	18 <b>PIM : 10h-12h</b> Accès libre : 14h-16h 17h : Palmarès concours film d'animation à la MJC
21 <b>Fête de la musique libre ! (découvrir, télécharger et utiliser de la musique libre) : 10h-12h</b>	22 Accès libre : 10h-12h <b>Club Cyber : 14h-16h (tests jeux / bilan année)</b> Accès libre : 16h-18h	23 Accès libre : 17h-18h30 <b>Trouvailles du Web : 18h30-19h30</b>	24 Accès libre : 14h-17h	25 <b>PIM : 10h-12h</b> Accès libre : 12h-13h Accès libre : 14h-16h
28 <b>Vendre sur Internet : 10h-12h</b>	29	30 Accès libres à confirmer	1 <sup>er</sup> juillet	2 juillet Accès libre : 10h-13h Accès libre : 14h-16h

## LIPDUB 2011 : un stage de 4 jours du 20 au 23 juillet

**Rappel :** Le LIPDUB est un clip tourné en playback, selon des règles précises, et diffusé sur Internet. La Cyber-base en a déjà réalisé 2 que vous pouvez retrouver facilement.

Cette année, le LIPDUB sera tourné le **Samedi 23 juillet à 14h30 au bourg de Saint-Trimoël** (tournage gratuit ouvert à tous). Pour les jeunes de 11 à 17 ans qui veulent s'investir et réaliser le clip, un stage de 4 jours aura lieu **du mercredi 20 au samedi 23 juillet** (tarif 16€, prévoir pic-nic).

Les inscriptions pour le stage sont ouvertes auprès de la Cyber-base ou de Lamballe Communauté : 02 96 50 13 77

**La chanson est choisie !** Le clip se fera sur « On n'est pas à une bêtise près », chanson interprétée par Renan Luce et générique du film « Le Petit Nicolas ». Cette décision a été prise lors d'une réunion avec les personnes intéressées le 7 mai dernier. De quoi, d'ici le mois de juillet, faire travailler votre imagination et trouver de bonnes bêtises à mettre en scène ;-)

**"ON N'EST PAS À UNE BÊTISE PRÈS !"**



**RENAN LUCE**

## Tarifs Cyber-base

**Tarifs accès libre :** vos 2 premières heures sont gratuites, puis 2€/heure ou forfaits 15€/10h ou 40€/50h (carte de 50h uniquement pour les habitants du SIVOM). **Tarifs ateliers :** 3,5 €/heure ou forfaits 30€/10h ou 20€ le cycle PIM. Tarifs impressions : 0,20€ la page en noir et blanc ou 0,50€ la couleur. *Se renseigner pour les tarifs des habitants extérieurs à Lamballe Communauté.*

*A voir ! Le film d'animation en Playmobils réalisé au Club Cyber « Les vacances au centre équestre » sur Dailymotion...*

## COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 AVRIL 2011

### DÉLÉGATION AU PRÉSIDENT

Le Conseil Communautaire a pris acte des décisions prises par le Président en vertu de ses délégations attribuées par le Conseil Communautaire et concernant les réalisations d'emprunts, marché sans formalités préalables, contrats d'assurances, droit de préemption.

### BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIIONS 2010

Le conseil communautaire a pris acte du bilan des acquisitions et des cessions 2010

### FORMATION DES ELUS COMMUNAUTAIRES EN 2010

Le conseil communautaire a pris acte du bilan des actions de formations dispensées aux élus au cours de l'année 2010.

### APPROBATION Des COMPTES DE GESTION 2010

Le Conseil Communautaire a déclaré que les comptes de gestion, pour le budget général, et les budgets annexes : Parc de la Tourelle, Zones d'activités, Zone de Lanjouan 2 (extension), ZA de MORIEUX, ZAC NOYAL MAROUÉ, ZA POMMERET, ZA du Vau Jaune à BREHAND, Bâtiments, Transport à la demande, Ordures Ménagères, CTED de Lanjouan, eau en régie, eau en affermage, assainissement collectif, SPANC dressés pour l'exercice 2010 par le Trésorier, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE CLOTURE DU BUDGET EAU AFFERMAGE

Le conseil communautaire a approuvé les résultats du Compte Administratif 2010 du Budget Annexe Eau Affermage et l'a déclaré clos au 31 décembre 2010.

### BUDGET GENERAL et BUDGETS ANNEXES : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Le conseil communautaire a approuvé l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et a déclaré toutes les opérations de l'exercice 2010 définitivement closes et les crédits annulés. Il a voté le compte administratif 2010 du budget principal, des budgets annexes : Parc de la Tourelle, Zones d'Activités, ZA Lanjouan 2, ZA de Morieux, ZAC Noyal Maroué, ZA de Pommeret, ZA du Vau Jaune (Bréhand), Bâtiments, Transport à la demande, Déchets ménagers, CTED, Eau en régie, Eau en affermage, Assainissement collectif, Assainissement non collectif (SPANC), dressé par le Président de Lamballe Communauté.

### TAUX DE FISCALITE 2011

Le conseil communautaire a fixé les taux d'imposition 2011 comme suit : taux de Cotisation Foncière des Entreprises (27.80%), taxe d'habitation (13.47%), taxe foncière propriétés bâties (0.863%), taxe foncière propriétés non bâties (7.87%)

### VOTE DES SUBVENTIONS 2011

Le conseil communautaire a approuvé le versement des subventions suivantes : Amicale du personnel 9 300€, Agence Locale de l'énergie 4 462€, Dojo Pays de Lamballe 6 700€, Vélo Sport Pays de Lamballe 5 000€, Andel Vélo Sport 1 100€, Vélo Club de l'Evron 1 300€, Comité Départemental Handisport 1 600€, Moto club Lamballais 4 000€, Association Beauvallon (Le Lieu dit) 4 450€, Andel'ir 3 000€, Syndicat des éleveurs bretons 2 000€, Comité régional d'équitation 2 000€, Crèche la Courte Echelle subvention fonctionnement 92 000 €, Crèche la Courte Echelle - subvention d'équipement 6 608€, AFR Maroué-Espace Parents 300 €, AREP du PENTHIEVRE 2 500€, Jogging Rando 940€, Secours catholique 382€, Lamballe Atout cœur 915€, Penthievre actions 16 500€, Croix Rouge 640€, Ass des familles des détenus de la Maison d'arrêt 200€, Mission locale (subv de fonctionnement) 12 495,78€, Itinérance (gens du voyage) 1 000€, ADIL 2 255€, Armor initiative 10 959,93€, ADE 5 802,32€, Office intercommunal du tourisme 110 000€, Subv aux cyberbases 36 705€, contingent incendie 569 648 €, SMIVU école de musique et de danse du Penthievre 463 820 €, SMIVU école de musique (remb emprunt) 3 885.57€, Syndicat mixte de gestion du haras 102 335€, Syndicat mixte du Pays 87 640.02€, Syndicat mixte Mégalis II 2 354.95€.

Il a approuvé les adhésions suivantes : ADCF 2 606.50 €, CAUE 2 680,50€, ARIC 5 340,80€, ADIJ 22 400€, Association des ludothèques 66€, Mission locale 37 615,44€, Côtes d'Armor développement 1 339€, Club d'Entreprises de Lamballe (Clé 22) 50€.

### AC-DSC 2011

Il a été décidé de maintenir la dotation de solidarité communautaire à 2 036 220€ et l'attribution de compensation à 1 347 803€ pour l'année 2011.

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011

Le conseil communautaire a voté à l'unanimité les budgets 2011 :

### BUDGET GENERAL

<b>Fonctionnement :</b>	<b>Investissement :</b>
Dépenses: 15 860 286€	Dépenses : 9 769 314€
Recettes : 15 860 286€	Recettes : 9 769 314€

### Budget annexe Parc d'activités de la Tourelle

<b>Fonctionnement :</b>	<b>Investissement :</b>
Dépenses: 2 234 860€	Dépenses : 1 964 767€
Recettes : 2 234 860€	Recettes : 1 964 767€

### Budget annexe Zones d'activités

<b>Fonctionnement :</b>	<b>Investissement :</b>
Dépenses: 15 300€	Dépenses : 191 040 €
Recettes : 15 300€	Recettes : 191 040€

**Budget annexe Extension de Lanjouan**

<b>Fonctionnement :</b> Dépenses: 1 369 899€ Recettes : 1 369 899€	<b>Investissement :</b> Dépenses : 1 545 650€ Recettes : 1 545 650€
--	---

**Budget annexe Zone d'activités de Morieux**

<b>Fonctionnement :</b> Dépenses: 796€ Recettes : 796€	<b>Investissement :</b> Dépenses : 796€ Recettes : 796€
--	---

**Budget annexe Zone d'activités Noyal Maroué**

<b>Fonctionnement :</b> Dépenses: 2 322 000€ Recettes : 2 322 000€	<b>Investissement :</b> Dépenses : 2 920 937€ Recettes : 2 920 937€
--	---

**Budget annexe Zone d'activités de Pommeret**

<b>Fonctionnement :</b> Dépenses: 27 000€ Recettes : 27 000€	<b>Investissement :</b> Dépenses : 354 606€ Recettes : 354 606€
--	---

**Budget annexe Zone d'activités du Vau Jaune**

<b>Fonctionnement :</b> Dépenses: 183 500€ Recettes : 183 500€	<b>Investissement :</b> Dépenses : 379 149€ Recettes : 379 149€
--	---

**Budget annexe Bâtiments**

<b>Fonctionnement :</b> Dépenses: 551 978€ Recettes : 551 978€	<b>Investissement :</b> Dépenses : 1 642 644€ Recettes : 1 642 644€
--	---

**Budget annexe Transports à la demande**

<b>Fonctionnement :</b> Dépenses: 195 837€ Recettes : 195 837€	<b>Investissement :</b> Dépenses : 305€ Recettes : 305€
--	---

**Budget annexe Déchets ménagers**

<b>Fonctionnement :</b> Dépenses: 2 874 441€ Recettes : 2 874 441€	<b>Investissement :</b> Dépenses : 2 764 000€ Recettes : 2 764 000€
--	---

**Budget annexe CTED de classe III**

<b>Fonctionnement :</b> Dépenses: 83 207€ Recettes : 83 207€	<b>Investissement :</b> Dépenses : 53 069€ Recettes : 53 069€
--	---

**Budget annexe Eau régie**

<b>Fonctionnement :</b> Dépenses: 3 851 313€ Recettes : 3 851 313€	<b>Investissement :</b> Dépenses : 2 438 693€ Recettes : 2 438 693€
--	---

**Budget annexe Assainissement collectif**

<b>Fonctionnement :</b> Dépenses: 2 539 259€ Recettes : 2 539 259€	<b>Investissement :</b> Dépenses : 3 766 348€ Recettes : 3 766 348€
--	---

**Budget annexe SPANC**

<b>Fonctionnement :</b> Dépenses: 151 110€ Recettes : 151 110€	<b>Investissement :</b> NEANT
--	----------------------------------

**DURÉE DES AMORTISSEMENTS**

Le conseil communautaire a approuvé les durées d'amortissements des différentes immobilisations proposées.

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Le conseil communautaire a désigné Mme Marie-Madeleine BOURDEL en tant que déléguée au CIAS.

**TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le conseil communautaire a donné un avis favorable à la modification du tableau des effectifs.

**TRAITEMENT DES ALGUES VERTES – CAMPAGNE 2011**

Le conseil communautaire a approuvé les termes de la convention avec le SMITOM Launay Lantic pour le traitement des algues vertes issues du territoire de Lamballe Communauté.

**CONTRAT DE BASSIN VERSANT DU GOUËSSANT**

Le conseil communautaire a approuvé le programme d'actions concernant les études et les travaux sur les milieux aquatiques et le désherbage alternatif ainsi que le dossier de demande de subventions.

**POURSUITE DU PROGRAMME VOLONTARISTE DE RECONSTITUTION DU BOCAGE**

Le conseil communautaire a approuvé la poursuite du programme volontariste de reconstitution du bocage sur Lamballe Communauté pour l'année 2011 ainsi que le dossier de demande de subventions.

**PROGRAMME DE TRAVAUX SUR LES MILIEUX AQUATIQUES : DEMANDE DE DIG**

Le conseil communautaire a approuvé le programme de travaux envisagé sur les cours d'eau ainsi que les dossiers de demande de déclaration d'intérêt général et d'autorisation « Loi sur l'eau ».

**TRANSFERT DES EAUX USEES**

Le conseil communautaire a approuvé le projet de convention entre Lamballe Communauté et St-Briec Agglomération pour formaliser les conditions de raccordement des eaux usées des secteurs du « Fros » et des « Ponts Neufs » aux installations de collecte et de traitement de St-Briec Agglomération.

**CHARTRE D'USAGE DES RESSOURCES INFORMATIQUES**

Le conseil communautaire a approuvé la chartre d'usage des services informatiques.

## CALENDRIER DES COLLECTES DES DECHETS MENAGERS ET SACS JAUNES JUIN, JUILLET et DEBUTAOUT 2011

**Collecte entre 13 heures et 20 heures**

**Pour l'ensemble de la commune** sauf pour les hameaux (Le Clos Mauluet , Frilouze, les Quévières, le Champ Chatton, la Ville Commault).

jours de collecte	déchets ménagers	sacs jaunes
lundi 6 juin	collecte	
<b>samedi 11 juin (lundi de Pentecôte)</b>		collecte
lundi 20 juin	collecte	
lundi 27 juin		collecte
lundi 4 juillet	collecte	
lundi 11 juillet		collecte
lundi 18 juillet	collecte	
lundi 25 juillet		collecte
lundi 1er août	collecte	

**Pour les hameaux (Le Clos Mauluet , Frilouze, les Quévières, le Champ Chatton, la Ville Commault), la collecte est fixée le mardi après-midi.**

jours de collecte	déchets ménagers	sacs jaunes
mardi 7 juin	collecte	
mardi 14 juin		collecte
mardi 21 juin	collecte	
mardi 28 juin		collecte
mardi 5 juillet	collecte	
mardi 12 juillet		collecte
mardi 19 juillet	collecte	
mardi 26 juillet		collecte
mardi 2 août	collecte	

Les personnes, qui n'auraient pas gardé le calendrier « LE TRI, c'est l'affaire de tous » distribué en même temps que le conteneur déchets ménagers, peuvent en retirer un exemplaire en mairie.



## Point info

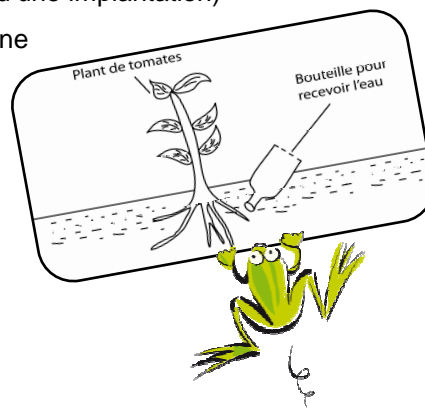
Eté 2011

### Faire face à la sécheresse de nos jardins !

*Le soleil, au rendez vous depuis le début de l'année, nous a privé de nos réserves en eaux de pluies si utiles au jardin en période estivale. Il s'agit donc d'user d'astuces pour valoriser au mieux le si peu d'eau disponible.*

#### Arroser mieux pour limiter les besoins en eau de la plante

- Si tant est qu'elle arrive, **tenir compte de la pluie prévue ou tombée les jours précédents** : tout arrosage avant ou après une pluie est un arrosage inutile (sauf lors d'une implantation)
- **Arroser plutôt le soir** pour éviter qu'une grande partie de l'eau ne s'évapore et que le feuillage de certaines plantes ne brûle au soleil.
- **Arroser abondamment à plusieurs jours d'intervalle** plutôt qu'un petit peu chaque jour : les plantes développeront des racines plus profondes et seront moins sensibles à la sécheresse.
- **Utiliser des techniques d'arrosage économiques** : goutte-à-goutte, tuyaux suintants qui peuvent se brancher sur un programmateur.



#### Pour limiter les arrosages

- **Pailler les arbustes et les cultures** avec les tontes de gazon (en fine épaisseur) et les feuilles ramassées en automne : le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs, il conserve mieux l'humidité du sol et en plus, il évite la pousse d'herbes indésirables également consommatrices d'eau.
- **Un bon binage vaut 2 arrosages**, y consacrer un peu de temps est rentable ! Il permet d'avoir un sol travaillé en surface qui freine l'évaporation tout autant qu'il maintient la terre propre en la débarrassant des plantes indésirables.
- **N'arroser que les plantes qui en ont réellement besoin et attendre qu'elles manifestent leur manque d'eau**, mais alors allez-y franchement !
- **Ne pas arroser le gazon et ne pas le tailler trop court.**



#### NOS EAUX DE RINÇAGE UTILES À NOS PLANTES

En plaçant une cuvette dans l'évier, nous pouvons récupérer les eaux de rinçage de nos fruits et légumes. Non chargées en détergeant, elles pourront servir à arroser les jardinières ou autres plantations dans nos jardins.

- Apprendre à observer son jardin et **préférer les plantes adaptées au climat local** : certaines vivaces comme les rosiers, les pivoines, les joubardes,... supportent très bien de ne pas être arrosées.
- **Ne pas planter d'arbre et d'arbuste au printemps ou en été**, les racines n'ont pas le temps de se développer suffisamment pour résister au manque d'eau. Privilégier les plantations d'automne.



# Point info

## Le soin des plantes par les plantes

*Pour prendre soin de nos plantes, notamment celles qui sont sensibles aux maladies (tomates, pommes de terre, rosiers, arbres fruitiers...), il est important de savoir les fortifier et empêcher les maladies et les ravageurs de les attaquer.*



*La technique la plus naturelle est d'utiliser des préparations à base de plantes sauvages qui poussent autour de nos jardins. Elles contiennent des substances nutritives organiques qui protégeront nos plantes cultivées et favoriseront leur croissance.*



### Bien réussir ses préparations à base de plantes

- Choisir des plantes vigoureuses (et non en partie décimées ou fanées), pas encore fleuries et pas montées en graines.
- Mélanger les préférentiellement avec de l'eau de pluie selon les prescriptions dans le tableau ci-dessous.
- Utiliser les préparations en dilution pour ne pas brûler les plantes à soigner

<b>PURIN D'ORTIE</b>	<b>Rôle :</b> Stimule la croissance des plantes, renforce leurs défenses contre maladies et parasites, lutte contre la chlorose des feuilles et les carences minérales ; bon répulsif contre pucerons et acariens, carpocapses, limaces.....	<b>Fabrication et emploi :</b> Mettre 1 Kg de feuilles friches broyées pour 10L d'eau de pluie. Laisser fermenter en remuant régulièrement (2 semaines environ jusqu'à disparition des bulles). Filtrer et utiliser en dilution à 5% en foliaire, de 10 à 20 % en engrais et pure contre les limaces. Pour atténuer l'odeur, ajouter une poignée de poudre de roche et quelques gouttes d'extrait de valériane ou de camomille.
<b>PURIN DE CONSOUDE</b>	<b>Rôle :</b> Favorise la croissance et la floraison des plantes. Engrais vert le plus précieux du potager équivalent au nitrate de potasse.	<b>Fabrication et emploi :</b> Mettre environ 1 Kg de feuilles à macérer 1 semaine dans 10 L d'eau de pluie. Filtrer. Pulvériser le feuillage en dilution à 5 % et le pied en dilution à 25%.
<b>PURIN DE FOUGERE</b>	<b>Rôle :</b> Contre pucerons, escargots et limaces.	<b>Fabrication et emploi :</b> Faire macérer 850 g de feuilles dans 10 L d'eau de pluie pendant 1 semaine. Filtrer. Pulvériser diluer à 10% ou non dilué
<b>INFUSION DE RHUBARBE</b>	<b>Rôle :</b> Contre teigne du poireau et les pucerons noirs.	<b>Fabrication et emploi :</b> Plonger 1,5 Kg de feuilles dans 10 L d'eau bouillante. Porter à ébullition et éteindre le feu. Laisser infuser au moins 24 h. Pulvériser sans diluer.
<b>INFUSION D'AIL ET D'OIGNONS</b>	<b>Rôle :</b> Contre les maladies cryptogamiques provoquées par des champignons microscopiques.	<b>Fabrication et emploi :</b> Hacher 50 g d'ail et 650 g d'oignons avec leur peau. Verser ce hachis dans 10 L d'eau bouillante. Laisser infuser 12 h. Pulvériser sans diluer.
<b>DECOCTION DE PRÊLE</b>	<b>Rôle :</b> Contre maladies cryptogamiques, rouille, maladies des taches noires (rosier), moniliose, cloque du pêcher, botrytis, mildiou. Riche en silice : renforce la résistance aux maladies	Tremper 1 Kg de tiges finement coupées dans 10 L d'eau. Bouillir 30 mn. Laisser refroidir 12 h. Pulvériser diluer à 20%.